MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

ARRÊTÉ PERMANENT, CIRCULATION, RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

N° 900-2023-RG - REGLEMENTATION GENERALE - ZONE DE RENCONTRE SIGNALISATION REGLEMENTAIRE ET CONSTAT DE COHERENCE - RUE DES CHARMILLES

1 DOCUMENT - *Publié le 12 décembre 2023*

900_2023_RG.pdf
(.pdf, 80,7 Ko)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE

https://www.macon.fr/ma-ville/la-mairie-et-vos-elus/les-actes-administratifs/les-arretes-municipaux/n-900-2023-rg-reglementation-generale-zone-de-rencontre-signalisation-reglementaire-et-constat-de-coherence-rue-des-charmilles-6478?